

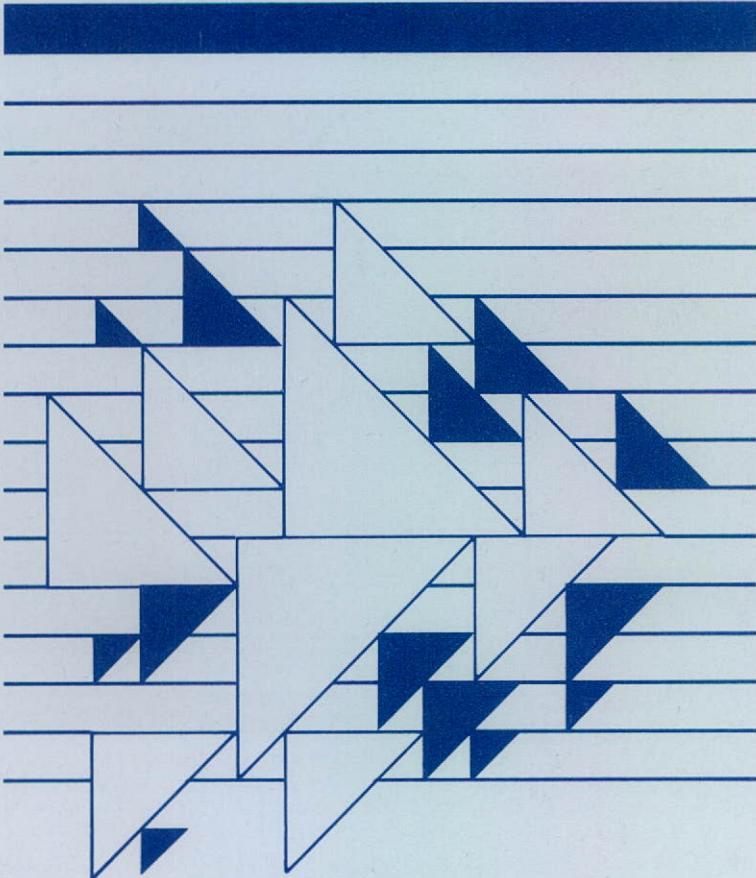
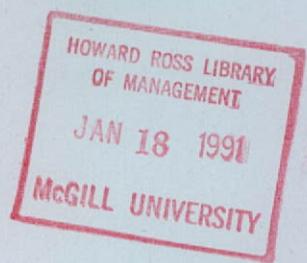


Desjardins

Environnement  
économique  
et financier

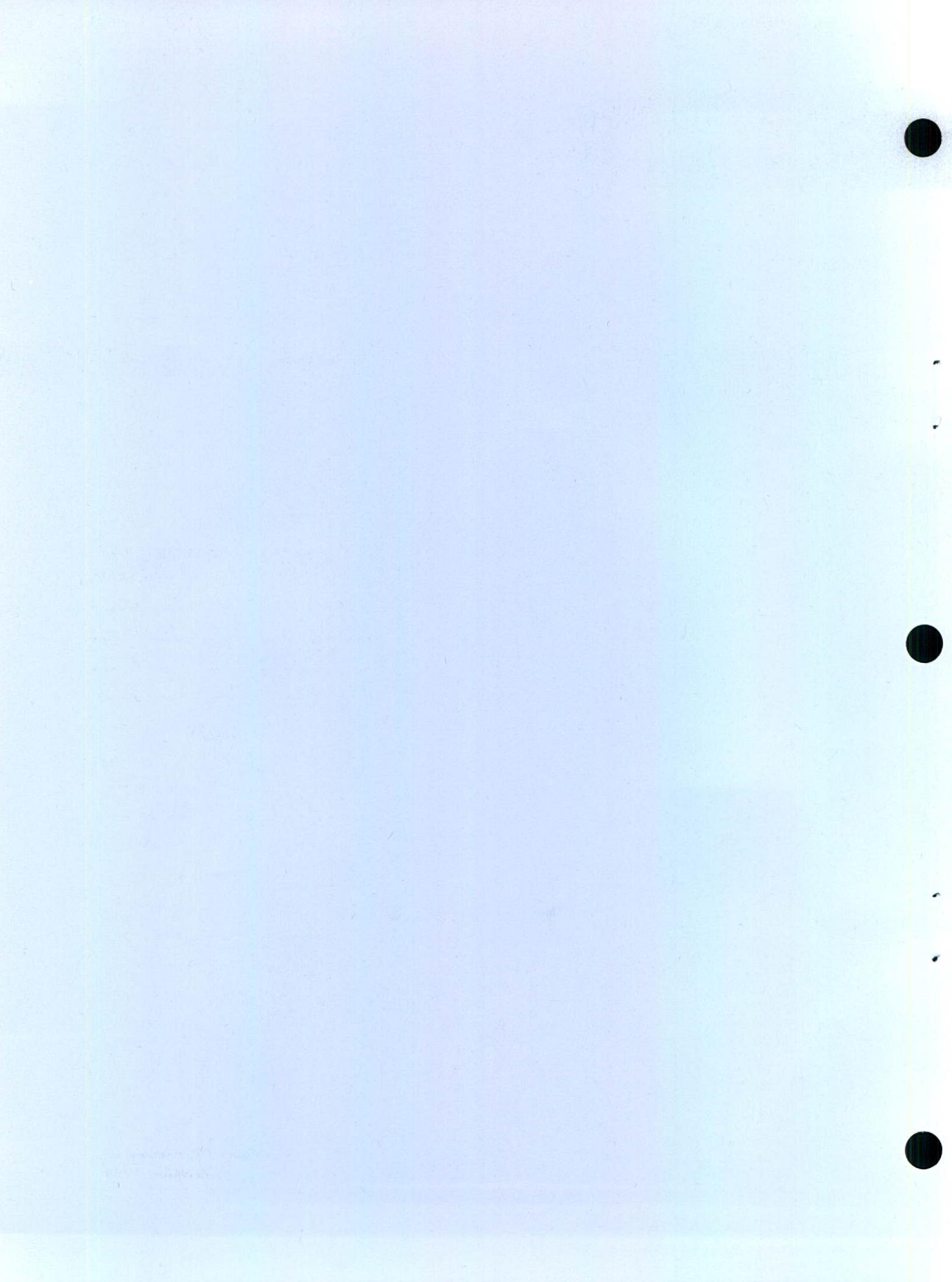
# REVUE MENSUELLE

Évolution de la conjoncture  
économique



La Confédération  
des caisses populaires  
et d'économie Desjardins  
du Québec

Volume 10, numéro 12  
Décembre 1990



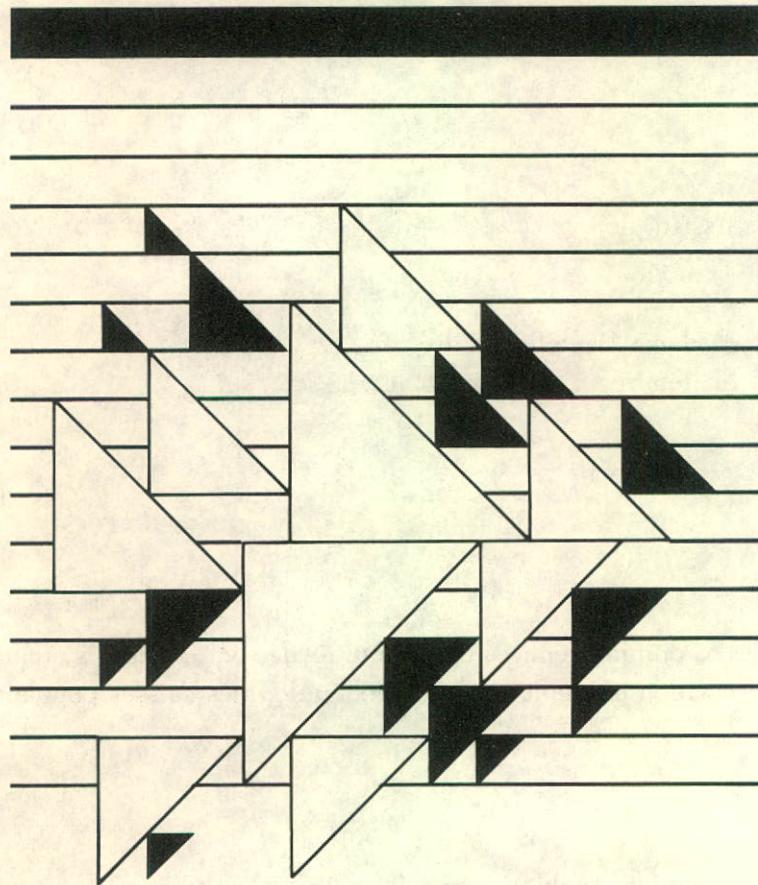


**Desjardins**

**Environnement  
économique  
et financier**

# **REVUE MENSUELLE**

**Évolution de la conjoncture  
économique**



**La Confédération  
des caisses populaires  
et d'économie Desjardins  
du Québec**

**Direction Analyse économique  
Vice-présidence Planification**

CETTE REVUE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA COLLABORATION DE:

Monsieur Gilles Soucy  
Directeur et Économiste en chef

Monsieur Robert Normand  
Économiste  
Responsable de la revue

Assisté de:

Madame Danielle Proulx  
Secrétaire

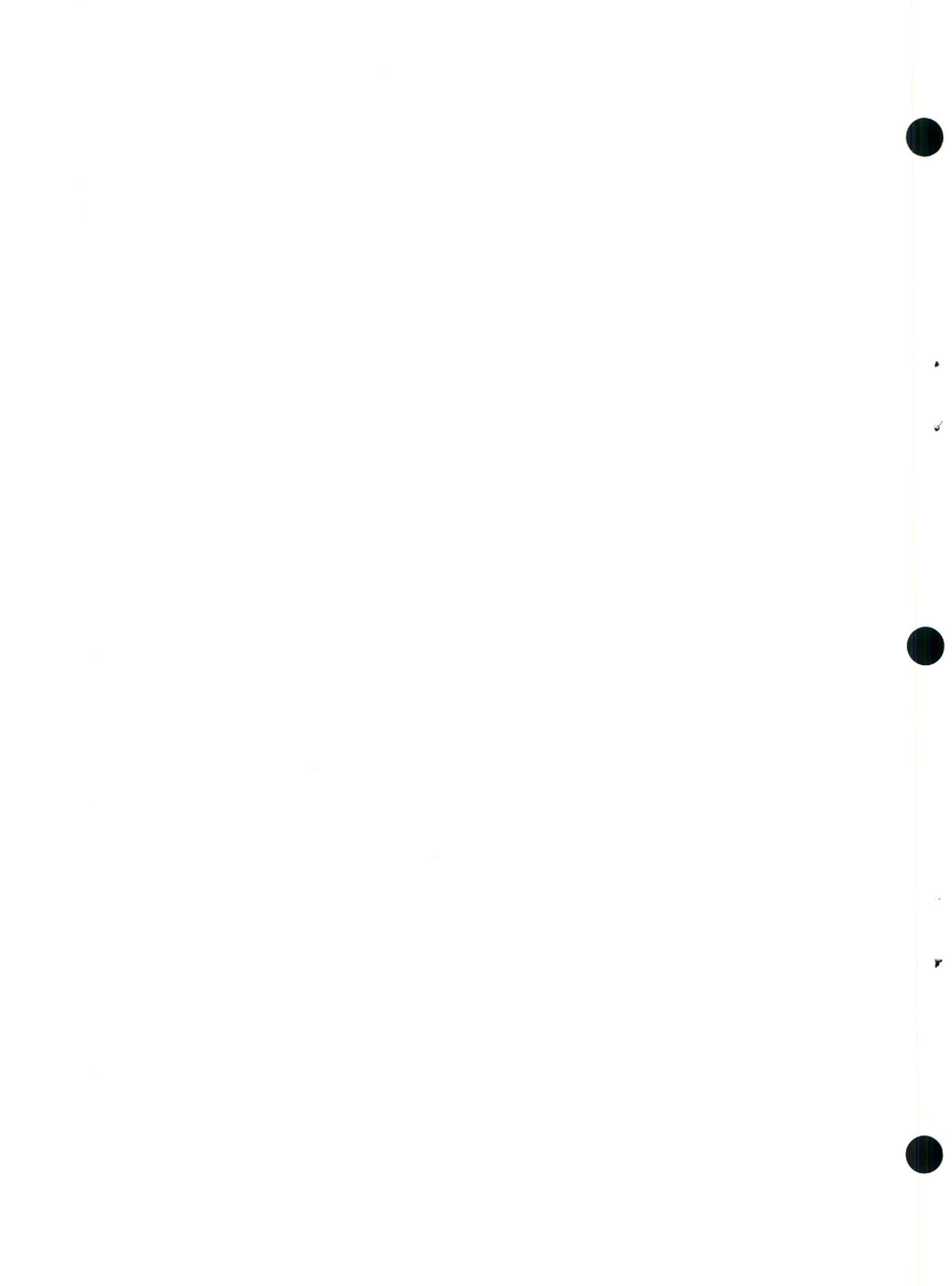
Les opinions émises dans cette revue sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Direction Analyse économique  
C.C.P.E.D.Q.  
Tél.: (418) 835-8305

## TABLE DES MATIÈRES

### COMMENTAIRES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

	Page
<b>1. L'INDICE PRÉCURSEUR DESJARDINS . . . . .</b>	<b>1</b>
. L'IPD en baisse de 8,9 % depuis le début de l'année . . . . .	1
. Une récession de cinq trimestres . . . . .	2
. La Banque du Canada pointée du doigt . . . . .	2
. Lente reprise en deuxième moitié de 1991 . . . . .	3
. Examen des composantes de l'IPD . . . . .	3
. L'Indice de l'activité domiciliaire Desjardins . . . . .	3
<b>2. L'ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINE . . . . .</b>	<b>5</b>
. Activité économique et inflation . . . . .	5
. Le dilemme chômage - inflation . . . . .	6
. L'histoire se répète . . . . .	7
. Le danger de l'hystérosis sur le marché du travail . . . . .	8
. Vers un meilleur dosage des politiques . . . . .	8
<b>3. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC . . . . .</b>	<b>11</b>
. Les consommateurs sont sur leurs gardes . . . . .	11
. Marché du travail: perte de 70 000 emplois en 1991 . . . . .	12
. Des coûts sociaux très élevés . . . . .	12



## 1. L'INDICE PRÉCURSEUR DESJARDINS

Selon les derniers résultats de l'Indice précurseur Desjardins (IPD) - un indice composite qui anticipe le cours de l'économie du Québec - le repli économique qui touche le Québec s'accentuera au cours des prochains mois.

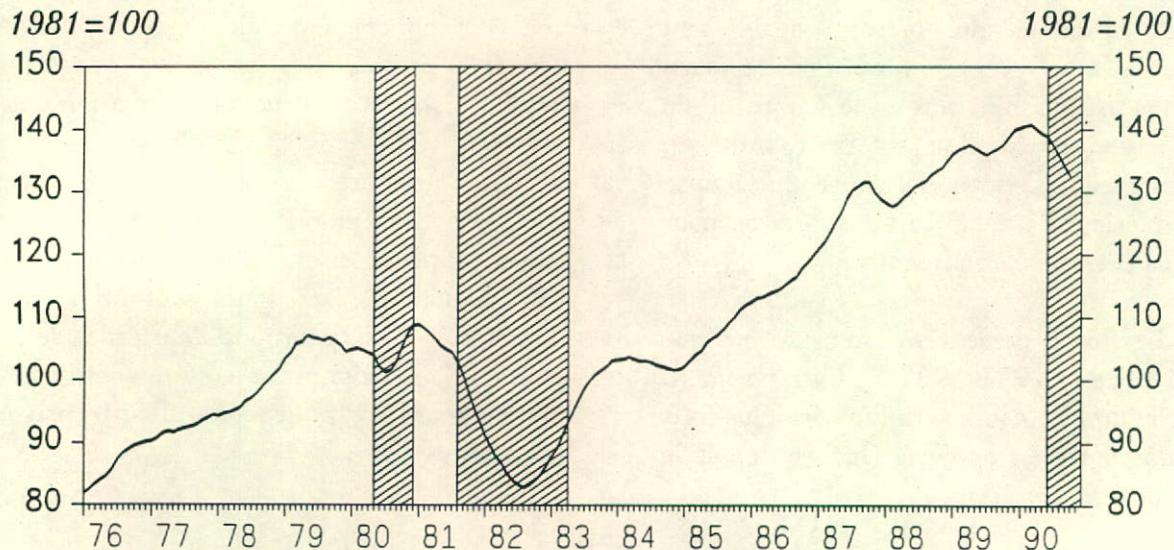
### L'IPD en baisse de 8,9 % depuis le début de l'année

L'IPD a encore fortement régressé en septembre dernier en enregistrant une diminution de 1,8 % pour se fixer à 129,30 (1981=100). La chute de l'indice s'est donc nettement accélérée au cours des trois (3) derniers mois.

Une fois filtré par une moyenne mobile de cinq mois afin de mieux cerner sa tendance de moyen terme, l'IPD a également chuté, à rythme mensuel, de 1,3 % en septembre. Ce recul fait suite à des diminutions de 0,5 % en avril, de 0,6 % en mai, de 0,3 % en juin, de 1,0 % en juillet et de 1,2 % en août. Septembre est donc le sixième mois consécutif où il y a une baisse de l'IPD, sous la forme lissée, et à un rythme qui va en s'accélérant.

Cette série de baisses de l'IPD laisse présager que l'économie québécoise va se contracter davantage lors des prochains mois. D'ailleurs, les signes négatifs reliés à l'état lamentable de l'économie continuent à se multiplier (hausse du chômage, baisse des mises en chantiers, etc.).

### INDICE PRÉCURSEUR DESJARDINS



Notes: Les zones ombragées représentent les périodes de récession.

La courbe est lissée à l'aide d'une moyenne mobile de cinq mois.

## Une récession de cinq trimestres

Après plusieurs années de forte croissance, l'économie du Québec est dans la quatrième et dernière phase de son présent cycle économique. Suite aux périodes de reprise et d'expansion qui ont suivi la récession de 1981-1982, le ralentissement de l'économie québécoise, déjà perceptible en 1989, s'est finalement transformé en une récession cette année.

Cette étape de fin de cycle où des conditions récessionnistes subsistent a commencé à la fin du second trimestre de cette année et persistera même jusqu'au début du troisième trimestre de l'an prochain.

D'après nos prévisions, le Québec devrait enregistrer, en 1990, une croissance de seulement 0,9 % de son produit intérieur brut (PIB) corrigée de l'inflation. Il s'agit là d'une baisse non négligeable par rapport au 2,6 de l'an passé.

Pour 1991, compte tenu des conditions économiques nord-américaines difficiles, cette phase terminale du présent cycle fera connaître au Québec sa pire performance économique en huit ans avec un recul de 1,0 % de son produit intérieur brut, en termes réels. Cette performance du Québec sera inférieure à celle du Canada et ça pour la troisième année consécutive.

Bien qu'il demeurera moins sévère que celui de 1981-1982, l'affaissement conjoncturel en cours sera l'un des plus forts en importance à frapper le Québec depuis la crise des années trente.

## La Banque du Canada pointée du doigt

La politique monétaire restrictive menée par la Banque du Canada est évidemment la grande responsable de cette chute de l'activité économique au Québec. De par son cycle plus prononcé, le Québec fut plus durement touché par cette politique anti-inflationniste.

En poussant les taux d'intérêt et le dollar canadien à des niveaux très élevés, afin de briser les pressions inflationnistes de certaines régions du pays, la banque centrale a fortement hypothéqué la santé de l'économie québécoise, elle qui, l'an dernier, a été la première au pays à montrer des signes d'épuisement.

La montée des taux d'intérêt, qui a culminé au printemps, a fait beaucoup de tort aux ménages québécois. Ces derniers, déjà aux prises avec un taux d'endettement élevé, conséquence de leurs fortes dépenses effectuées entre 1983 et 1988, l'ont encaissée difficilement. Avec un niveau de confiance à son plus bas depuis 1982, les consommateurs québécois ont coupé drastiquement dans leurs dépenses personnelles de même que dans leurs projets de construction domiciliaire.

La structure industrielle du Québec, composée d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises, est sans aucun doute très vulnérable aux soubresauts des taux d'intérêt. C'est pourquoi l'austérité de la politique monétaire a été aussi très dommageable pour les entreprises québécoises.

## Lente reprise en deuxième moitié de 1991

Aux prises avec un marché du travail fortement touché, on ne peut qu'espérer une reprise modérée en deuxième moitié de 1991 et au début de 1992. Cependant, compte tenu de la faiblesse anticipée des économies ontarienne et américaine, l'an prochain, le redressement de l'économie québécoise se fera lent, notamment au chapitre des conditions d'emplois.

## Examen des composantes de l'IPD

Huit des dix composantes de l'IPD ont diminué ou sont demeurées inchangées en septembre. Les baisses les plus notables sont enregistrées par l'Indice de l'activité domiciliaire Desjardins et l'Indice XXM de la Bourse de Montréal avec des reculs respectifs de 6,5 % et 1,4 %.

On constate qu'habituellement les phases de régression qui sont accompagnées d'une dégradation marquée au niveau des secteurs de l'habitation et des marchés financiers, sont prononcées et durent longtemps.

### L'Indice de l'activité domiciliaire Desjardins

L'Indice de l'activité domiciliaire Desjardins - un indice composite précurseur de la performance du marché de l'habitation au Québec - a affiché un recul de 6,5 % en septembre par rapport au mois précédent. De 214,7 (1981=100) enregistré au mois de février dernier, cet indice n'a cessé de diminuer depuis pour se fixer à 136,0, sous sa forme non lissée, à la fin du mois de septembre.

Parmi les variables qui composent cet indice, soit la valeur des permis de bâtir dans le secteur résidentiel, les mises en chantier de type simple et le nombre de maisons

neuves vendues par l'intermédiaire du Service Inter-Agences, ce sont les deux dernières qui expliquent, en grande partie, la baisse. En effet, les composantes mesurant les nouvelles constructions unifamiliales et le marché de la revente de résidences ont diminué respectivement de 9,6 % et de 12,2 % en termes désaisonnalisés, de août à septembre, tandis que la valeur des permis de bâtir a stagné avec un résultat de 0,8 %.

De plus, lorsqu'on analyse cet indice en éliminant ses fluctuations régulières, c'est-à-dire, à l'aide d'un lissage mensuel de cinq mois, on note un quatrième recul successif. La diminution de 7,0 %, à rythme mensuel, de l'indice lissé confirme davantage l'affaiblissement du marché de l'habitation au Québec. Ce retournement majeur de l'Indice de l'activité domiciliaire Desjardins depuis le début de l'année annonce un marché qui restera anémique au cours des prochains mois et ce, malgré la baisse des taux d'intérêt qui a débuté au cours de l'été.

En fait, la chute de l'indice suggère que l'affaiblissement de la construction résidentielle devrait persister au moins au cours des deux premiers trimestres de 1991, pour ensuite redémarrer lentement, car l'accès à la propriété devrait s'améliorer très graduellement au fur et à mesure que les taux hypothécaires deviendront plus accommodants et que les consommateurs reprendront confiance. Pour l'année prochaine, on anticipe la création d'environ 34 000 nouveaux logements, ce qui représentera le plus faible niveau d'activité depuis la récession de 1981-1982.

François Dupuis  
Économiste

## ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DE L'IPD

(données désaisonnalisées)

	<u>Juin</u> <u>1990</u>	<u>Juillet</u> <u>1990</u>	<u>Août</u> <u>1990</u>	<u>Sept.</u> <u>1990</u>
<b>Indice précurseur Desjardins (1981=100)</b>				
Non lissé	138,03 0,08 2,07	133,66 (3,16) (1,74)	131,64 (1,51) (5,06)	129,30 (1,78) (7,08)
Lissé <sup>1</sup>	138,87 (0,31) 1,79	137,45 (1,03) 1,07	135,81 (1,19) (0,59)	134,11 (1,25) (2,05)
Heures hebdomadaires moyennes (secteur manufacturier)	38,24 (0,29) (1,20)	37,96 (0,73) (2,03)	38,34 1,01 (1,05)	38,17 (0,45) (1,77)
Expéditions manufacturières du cuir et du textile à prix constant (en milliers de \$)	2 605,83 (1,78) (9,84)	2 506,15 (3,83) (10,92)	2 534,32 1,12 (12,31)	2 530,73 (0,14) (9,54)
Nombre de voitures neuves vendues	22 897 4,56 (4,57)	22 282 (2,69) 0,02	22 167 (0,52) (11,82)	21 571 (2,69) (10,07)
Ventes de meubles et d'appareils ménagers à prix constant (en milliers de \$) (estimées en 1990)	552,13 (1,32) (6,91)	515,38 (6,66) (13,09)	515,24 (0,03) (16,37)	520,46 1,01 (18,04)
Indice XXM de la Bourse de Montréal (4 janvier 1983 = 1 000)	1 791,94 (2,70) (3,23)	1 767,66 (1,35) (8,39)	1 709,92 (3,27) (14,22)	1 686,20 (1,39) (16,58)
Indice de l'activité domiciliaire Desjardins (1981 = 100)	191,67 (0,92) 12,73	170,09 (11,26) (11,60)	145,44 (14,50) (24,26)	135,96 (6,52) (29,30)
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises	43 059 2,89 11,80	40 948 (4,90) 4,25	39 854 (2,67) 1,94	40 089 0,59 2,86
Offre de monnaie réelle (M2+) (en millions de \$)	3 618,16 (0,06) 6,34	3 612,53 (0,16) 5,78	3 630,20 0,49 5,40	3 634,33 0,11 4,80
Indicateur avancé composite du Canada (1981 = 100)	144,10 0,63 0,14	143,00 (0,76) (0,83)	141,90 (0,77) (2,61)	139,50 (1,69) (4,84)
Indicateur avancé composite des États-Unis (1982 = 100)	146,20 0,14 1,39	146,10 (0,07) 1,39	144,40 (1,16) (0,35)	143,30 (0,76) (1,10)

(1) Lissé à l'aide d'une moyenne mobile de cinq mois.

Note: Les données sont représentées sous trois formes. Le premier chiffre indique la donnée de base, le deuxième exprime la variation par rapport au mois précédent tandis que le troisième est la variation par rapport à la même période l'année précédente.

## 2. L'ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINE

En dépit de la sévérité de la récession actuelle, le rythme de croissance des prix à la consommation s'accroissait en novembre à 5,0 %. Ainsi, malgré 3 ans de lutte acharnée, la Banque du Canada se retrouve dans une situation inconfortable, particulièrement à l'aube de l'entrée en vigueur de la TPS. Le taux d'inflation devrait alors surpasser les 6 % dès le mois de janvier.

Il n'en faut pas plus pour que la Banque du Canada réitère sans cesse son credo anti-inflationniste. Cependant, ses appels répétés à la désinflation n'ont pas obtenu un support unanime, en raison notamment de divergences d'opinion sur les coûts et les bénéfices de la désinflation. Tous s'accordent à dire qu'un programme qui éliminerait l'inflation accroîtrait le potentiel de croissance économique à long terme. Toutefois, l'objectif de la stabilité des prix serait notamment plus populaire s'il pouvait être atteint à un coût moindre.

### Activité économique et inflation

L'inflation est coûteuse pour l'économie. Elle décourage l'épargne et l'investissement en créant de l'incertitude auprès des prix futurs. Elle entraîne des coûts d'ajustement élevés pour tous les agents économiques. Certains agents jouissant de sources de revenus partiellement indexés subissent des pertes importantes liées à l'inflation. En outre, l'inflation et le système de taxation ne font pas bon ménage, en gonflant les revenus et gains d'intérêt et de capitaux.

Tous ces facteurs font en sorte que l'économie opère moins efficacement, affectant son potentiel de croissance et ultimement réduisant le niveau de vie.

Toutefois, réduire l'inflation est aussi une opération coûteuse. L'histoire nous enseigne que, lorsqu'une économie opère à pleine capacité, des tensions inflationnistes s'incrètent peu à peu dans l'appareil de production. Un moyen de réduire l'inflation est donc de générer temporairement un ralentissement de la croissance de façon à amoindrir ces tensions. La faible demande pour les produits et la sous-utilisation du capital humain et physique entraîneront graduellement une pression à la baisse, à la fois sur les prix et les salaires.

Cet impact dépressif sur les salaires est important pour le processus déflationniste. L'inflation et les salaires évoluent généralement dans la même direction. Une raison expliquant cette relation positive est que nombre de producteurs fixent le prix de leurs produits en prenant une marge bénéficiaire fixe sur les coûts de production. Étant donné qu'au Canada, les coûts de main-d'œuvre représentent environ 60 % des coûts de production totaux, tel qu'évalué par le PIB, une lutte visant à contenir ou amoindrir les tensions inflationnistes au pays doit obligatoirement passer par une réduction de l'inflation salariale. A cet égard, un moyen de réduire ces tensions est d'accroître la productivité de la main-d'œuvre. Toutefois, le Canada fait piètre figure à ce chapitre, se classant à l'avant-dernier rang des pays industrialisés et loin derrière le Japon et l'Allemagne. Une autre façon est de forcer la main aux travailleurs(ses) en créant un climat

sur le marché du travail moins propice aux revendications salariales.

### Le dilemme chômage - inflation

Selon cette théorie, le processus de désinflation requiert inévitablement des hausses substantielles de chômage. Pendant des années, les économistes ont expliqué le comportement de l'inflation en exploitant la relation empirique qui existe entre le chômage et l'inflation. Cette relation, appelée courbe de Phillips, associe la chute de l'inflation avec la hausse du chômage au-delà du plein-emploi.

Chômage et inflation au Canada							
	Inflation		Chômage		Nombre de mois		
	Creux	Sommets	Creux	Sommets	Taux de chômage	Inflation	Moy.
1970	1,3			4,5			
1974		12,3					
1976	5,7						
1978				8,5			
1981		12,9	7,0				
1983				12,8			
1984	3,4						
1990			7,2				

Au Canada, clairement au cours des 20 dernières années, les phases d'accélération et de réduction de l'inflation sont allées de pair avec des baisses et des hausses du taux de chômage. La plus forte période de déflation émane toutefois de la récession de 1982. A cet égard, le taux d'inflation atteignait un sommet de 12,9 % en 1981 à l'aube de la récession. Suite à une explosion du taux de chômage à près de 13 % et des pertes d'emplois surpassant les 300 000 postes, l'inflation diminua sans cesse jusqu'en 1984 où les prix ne s'accroissèrent que de 3,4 %,

soit une chute de 9,5 % de l'inflation en l'espace de 3 ans. Les écueils sur le marché du travail ont été tels que ce n'est qu'en 1984 que le niveau d'emploi rejoignit ses niveaux de 1981, d'où la persistance du climat déflationniste.

La Banque du Canada a été le fer de lance de cette stratégie déflationniste. Ainsi, l'économie canadienne a opéré sous des taux d'intérêt réels élevés tout au long de la dernière décennie. En conséquence, à l'encontre des années '70 où l'inflation s'était constamment accélérée, les années '80 ont ramené les pressions inflationnistes sous la barre des 5 %.

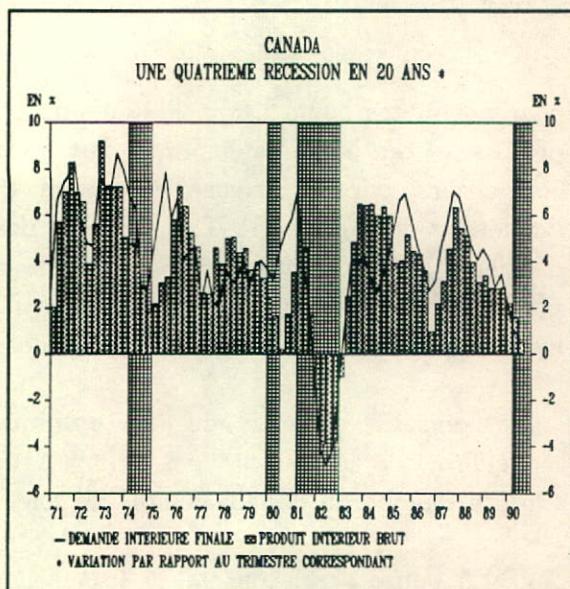
	Inflation	Nombre de mois				
		<8%	>8%	Moy.	Inflation	Moy.
1971-1981	110	22	6,9	92	40	8,5
1982-1990	32	76	9,6	40	68	5,3

De 1971 à 1981, le nombre de mois où l'inflation s'est accélérée était le double de ceux où la déflation régnait. Cette situation s'est renversée depuis 1982. L'inflation passait donc d'une moyenne de 8,5 % à 5,3 %. L'envers de la médaille est une situation où l'économie n'opère pas à sa pleine capacité.

Au Canada, le taux de chômage de plein-emploi est établi, selon les diverses études empiriques sur le sujet, autour des 8 %, mais pouvant varier entre 6,5 % et 9 % selon la période. En prenant 8 % comme base, il appert que l'économie canadienne n'a évolué dans une situation de plein-emploi que dans moins du tiers du temps depuis 1982 contrairement à plus de 80 % entre 1971 et 1981. Ainsi, les gains au chapitre de l'inflation ont nécessité une situation de chômage excédentaire.

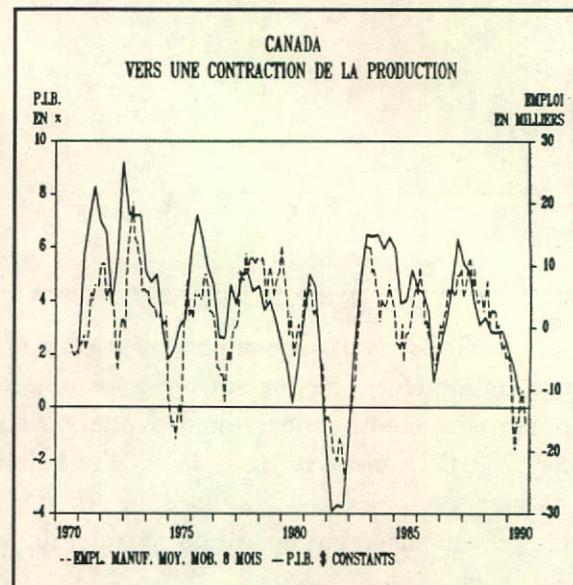
## L'histoire se répète

Au Canada, vers la fin de l'année 1987, la croissance économique culminait, surpassant les 6 % en rythme annuel. Les capacités de production étaient exacerbées avec un taux d'utilisation des capacités de production qui atteignait un sommet cyclique de 87,4 %. La Banque du Canada entreprit donc de resserrer les conditions de crédit en faisant grimper les taux d'intérêt de près de 5 points en l'espace de 2 ans et demi pour atteindre un sommet de 14,75 % au mois de mai dernier.



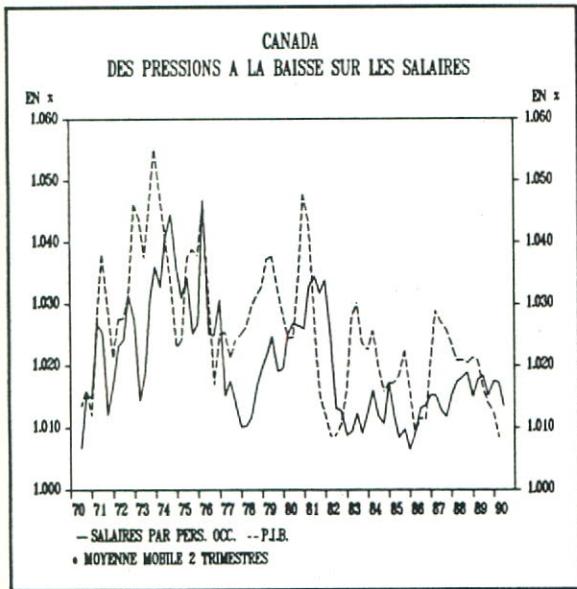
Il s'ensuivit que le Canada est entré, ce printemps, dans une quatrième récession au cours des vingt (20) dernières années. Tout indique que la récession actuelle sera la deuxième plus virulente depuis celle des années '30, quoique de moindre sévérité qu'en 1982. La chute de la production au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre abonde en ce sens. Le taux d'utilisation des capacités de production reculait même à 79 % au 3<sup>ème</sup> trimestre, laissant les entreprises avec de plus en plus de capacités excédentaires.

Déjà la récession actuelle fait des ravages majeurs sur le marché du travail. Au cours des 6 derniers mois, 150 000 emplois ont été perdus. Le secteur manufacturier est particulièrement affecté, affichant des pertes de 200 000 postes, depuis son sommet cyclique d'avril 1989.



Le taux de chômage, qui avait diminué jusqu'à un plancher de 7,2 % en mai dernier, a rebondi pour surpasser la barre des 9 %, soit une hausse de 2 % en l'espace de 6 mois.

Dans ce cadre, la dégradation actuelle des conditions économiques aura tôt fait de se répercuter sur les salaires. Ainsi, malgré des conventions collectives qui évoluent toujours à 6 % et plus depuis les derniers mois, il faut anticiper un recul de la croissance des salaires en bas des 5 % au cours de l'hiver, la sécurité d'emploi étant le pion aux revendications salariales.



L'affaissement du marché du travail et, par conséquence, des salaires se répercute progressivement sur le rythme d'inflation au pays. Il s'ensuivra des taux d'inflation inférieurs à 4 % dès 1992, mais au prix d'un taux de chômage qui bondira à plus de 10 % cet hiver.

#### Le danger de l'hystérésis sur le marché du travail

Cette situation de chômage excédentaire nous fait craindre que les politiques actuelles de gestion de la demande ayant pour objectif le recul de l'inflation puissent avoir des effets pervers à long terme sur le marché du travail. Le terme hystérésis a été utilisé pour décrire des théories dans lesquelles des chocs temporaires de la demande globale peuvent causer des perturbations permanentes sur le marché du travail.

Généralement, le taux de chômage devrait évoluer autour du niveau de plein-emploi. Cependant, des chocs économiques majeurs ou des politiques menant au sous-emploi massif peuvent faire en sorte que le taux de chômage demeure en permanence

plus élevé que les niveaux pré-récession ou antérieurs, d'où hystérésis.

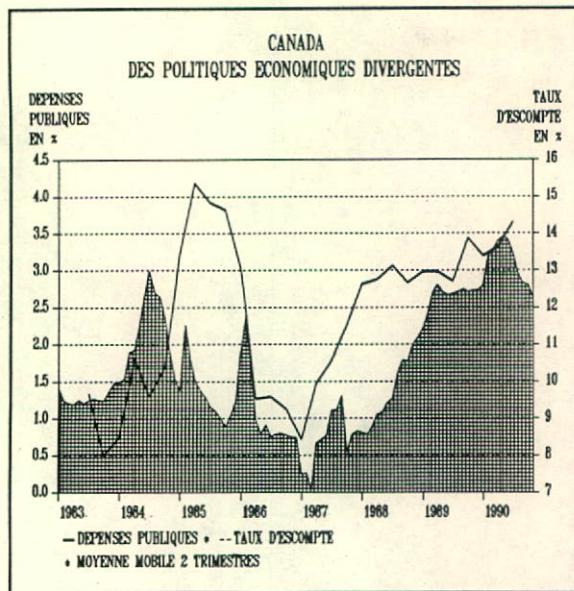
La lutte à l'inflation menée par la Banque du Canada laissera des traces inéluctables sur le marché du travail au cours des années 1990. La poursuite d'une telle politique de désinflation, via une sous-utilisation des capacités de production dans les années à venir, pourrait accroître le taux de chômage de façon permanente au-delà des pertes massives d'emplois à court terme.

#### Vers un meilleur dosage des politiques

Cependant, il ne faut pas sous-estimer pour autant les coûts liés à l'inflation. Le processus de désinflation ne fait que compenser pour le laxisme monétaire et budgétaire des années 1970. Au cours des dernières années, la Banque du Canada a plus souvent qu'autrement été laissée seule avec ses objectifs de contrôle de l'inflation.

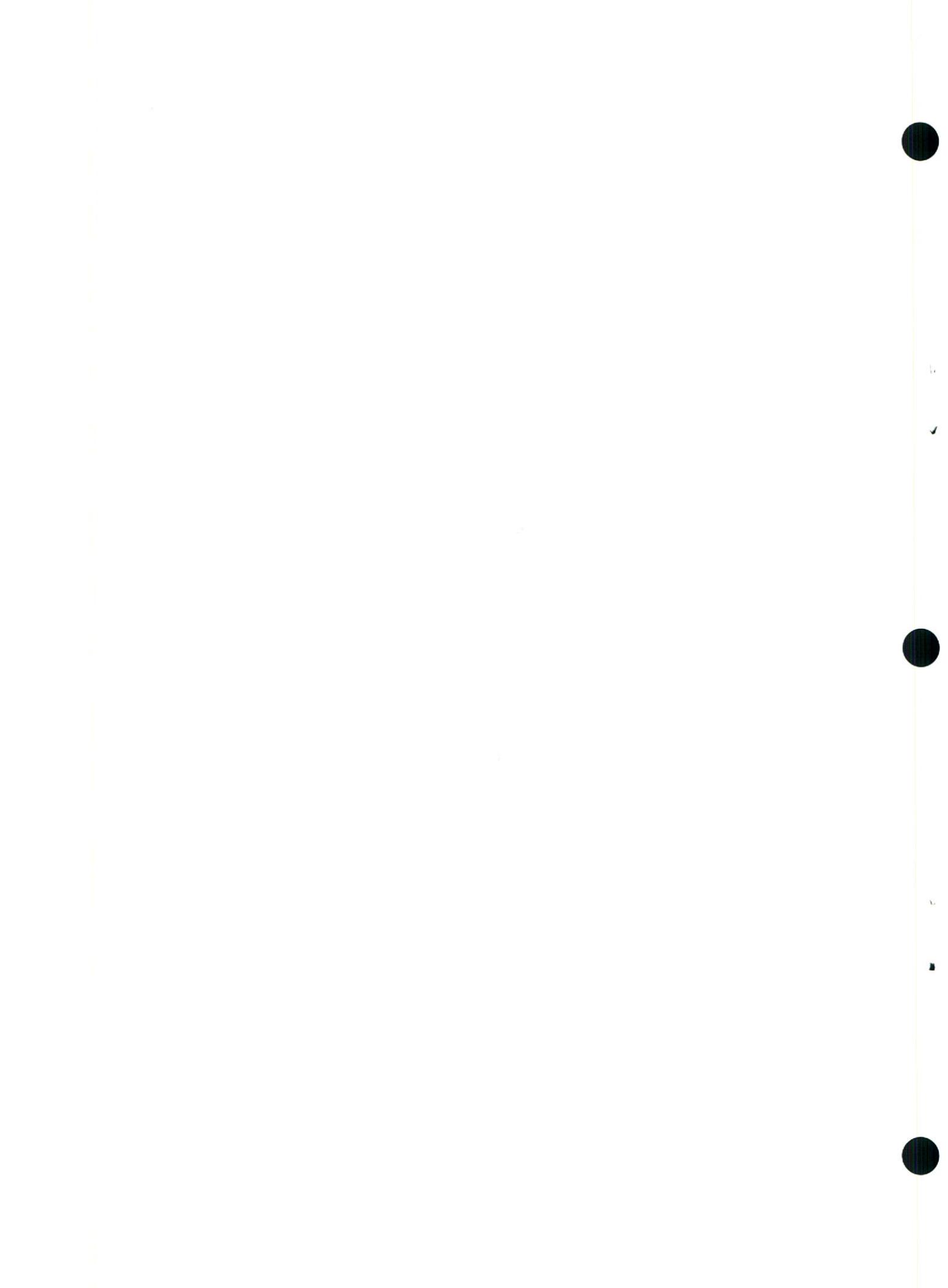
L'objectif premier de la politique monétaire vise la stabilité des prix. À ce titre, la Banque du Canada remplit ce rôle.

En outre, l'irresponsabilité fiscale des gouvernements tant fédéral que provinciaux et locaux dans les années 1970, jusqu'au milieu des années 1980, fait en sorte que leur marge de manœuvre est pratiquement inexiste malgré la récession actuelle. De plus, à une époque où la Banque du Canada envoyait un message clair du contrôle des tensions inflationnistes, le rythme de dépense des administrations publiques s'est accéléré.



Il faut donc questionner à la fois l'intransigeance de la Banque du Canada et le rôle des politiques budgétaires dans le dilemme chômage-inflation. Les administrations publiques canadiennes devraient, dans ce cadre, jouer un rôle plus actif dans la gestion de la demande globale et de l'accroissement de la productivité de concert avec les objectifs monétaires.

Robert Normand  
Économiste  
Économie Nord-Américaine



### 3. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Le Québec connaît présentement un recul important de son activité économique. Avec la succession prévue de cinq trimestres de croissance négative, la récession pourrait bien être l'une des plus longues périodes d'affaissement conjoncturel de l'après-guerre.

La sévérité prévue de la récession inquiète à plus d'un titre. La détérioration du bilan financier des entreprises combinée à la marge de manœuvre excessivement limitée des gouvernements, tant fédéral que provincial, accentuent le climat de pessimisme des Québécois.

#### Les consommateurs sont sur leurs gardes

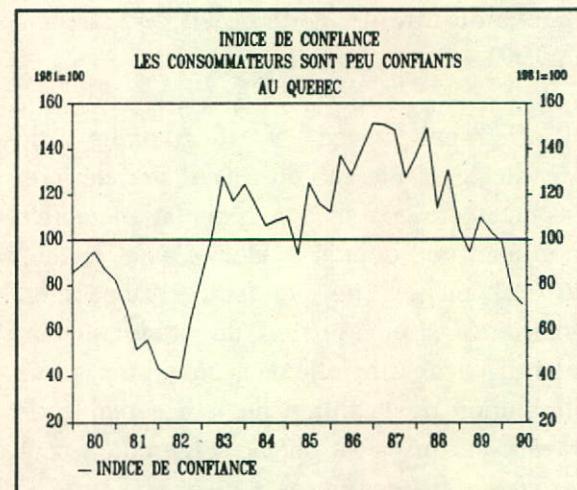
La montée des taux d'intérêt, qui a culminé au printemps dernier, a fait beaucoup de tort aux ménages québécois. Ces derniers, déjà aux prises avec un taux d'endettement élevé, conséquence de leurs fortes dépenses de consommations effectuées entre 1983 et 1988, l'ont encaissée difficilement.

Avec un niveau de confiance à son plus bas depuis 1982, les consommateurs québécois ont sabré dans leurs dépenses personnelles de même que dans leurs projets de construction domiciliaire.

Les ménages ont donc adopté une attitude beaucoup plus prudente devant ces conditions économiques difficiles. En fait, le rehaussement du loyer de l'argent dans les premiers mois de l'année a été le premier frein imposé aux ménages. Le ralentissement de l'économie québécoise a, par la suite, entraîné une dégradation du marché du

travail qui s'est répercutée directement sur la confiance des consommateurs.

Par conséquent, ceux-ci ont diminué énormément leurs achats de biens durables, tels les véhicules automobiles, les meubles et les appareils ménagers. De plus, l'entrée en vigueur de la TPS, en plus de réduire davantage les dépenses en biens, aura également des impacts négatifs sur la consommation des services, soit une composante historiquement assez stable en période de récession.



En plus des effets néfastes de la TPS, à court terme, sur la consommation, les ménages québécois doivent absorber le choc pétrolier. Un facteur supplémentaire qui réduit leur pouvoir d'achat.

D'autant plus que les hausses de prix inévitables qui surviendront réduiront d'autant le pouvoir d'achat des ménages. Les entreprises n'ayant pas l'entièvre capacité d'absorber de telles taxes refileront en grande partie le fardeau aux consommateurs.

Ceux-ci préféreront donc continuer à épargner ou à reporter à plus tard leurs achats jusqu'à ce que les effets défavorables soient compensés par la diminution des taux d'intérêt attendue en 1991.

Toutefois, grâce à une situation financière plus saine, après une période d'assainissement de près de trois ans, les ménages seront sûrement en meilleure posture pour satisfaire leurs besoins de consommation. On pense qu'à compter du troisième trimestre de l'an prochain, la confiance se rétablira, ce qui stimulera de nouveau la consommation.

#### **Marché du travail: perte de 70 000 emplois en 1991**

De pair avec la dégradation de l'économie, le marché du travail se détériore. Les statistiques sur la population active indiquent que depuis le mois d'août, le taux de chômage ne cesse d'augmenter. Confrontés à un appareil de production au ralenti, les travailleurs ont subi une diminution de la durée de leur semaine de travail et qui s'est même répercuté, pour certains, dans des mises à pied.

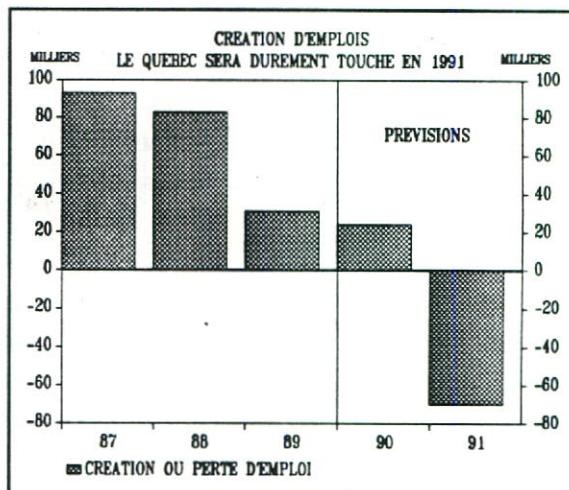
Ainsi, devant la baisse des profits et le fléchissement des ventes, les entreprises ont décidé de licencier de plus en plus de travailleurs. De même, le nombre record de faillites commerciales enregistrées en 1990 a aussi accentué, quoique de façon plus modeste, le nombre de chômeurs au Québec.

La progression annuelle moyenne de l'emploi devrait se maintenir tout près de 1,0 % cette année. Elle sera accompagnée par une hausse de la population active de 1,6 %, ce qui équivaut, en termes de nombres d'emplois créés, à seulement 24 000

nouveaux postes, niveau légèrement en deçà de l'an passé mais largement inférieur aux années d'expansion antérieures à 1989. Le taux de chômage augmentera donc pour se situer à 10,1 %.

L'an prochain, le Québec verra son nombre d'emplois diminuer de 70 000, en moyenne, soit une diminution de l'ordre de 2,3 %. L'absence d'opportunité freinera l'entrée de plusieurs personnes sur le marché du travail et entraînera aussi le retrait des travailleurs découragés du marché du travail. Conséquemment, le taux d'activité reculera.

Ainsi, la population au travail ou en quête de travail croîtra à un rythme annuel de seulement 0,4 %. Par conséquent, le taux de chômage moyen fera un bond, en 1991, pour s'établir à 12,5 %, niveau le plus élevé depuis 1984.



#### **Des coûts sociaux très élevés**

Après avoir atteint le fond du baril au cours des deux premiers trimestres de l'an prochain, l'économie québécoise ne pourra qu'émerger de cette récession que lors du second semestre de 1991 engendrant ainsi d'énormes coûts sociaux à payer.

Déjà aux prises avec des revenus après impôts à la baisse et des conditions d'emploi plus difficiles, les québécois devront supporter un fardeau supplémentaire avec le nombre additionnel de prestataire d'assurance chômage et de bénéficiaires d'aide sociale.

Avec la hausse du nombre de chômeurs depuis l'été dernier, on constate une demande accrue des services fédéraux d'assurance salaires et cette situation ira en accélérant de concert avec les hausses anticipées du taux de chômage. On prévoit que le taux de chômage pourrait atteindre les 13,0 % au cours des prochains mois.

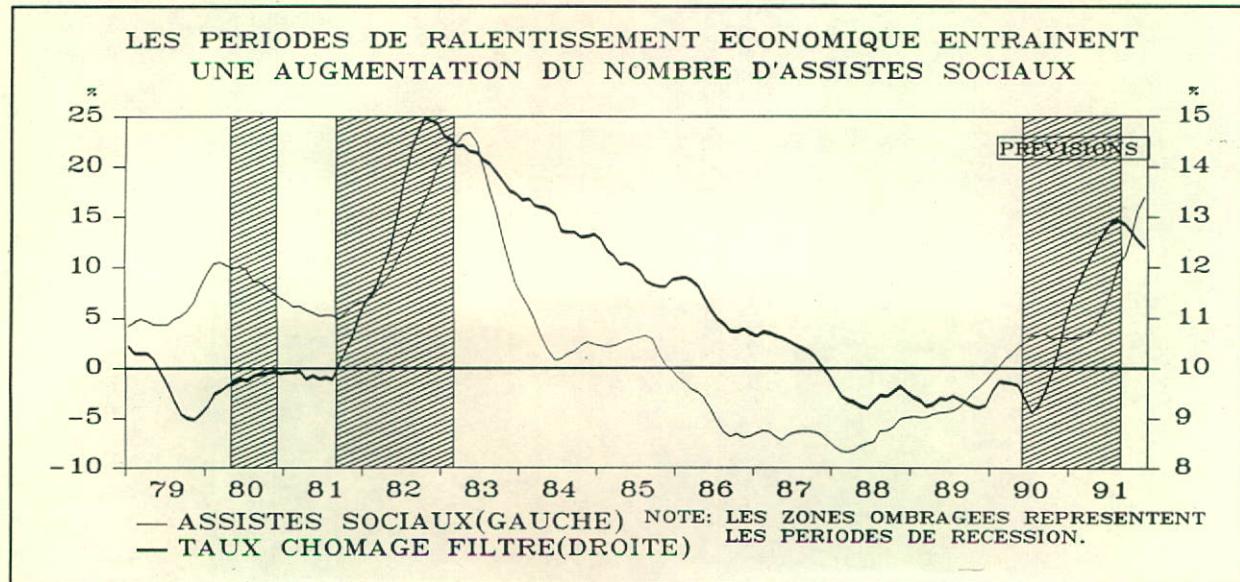
Conséquemment, les montants versés en aide sociale devrait continuer à augmenter prochainement. En effet, le délai approximatif entre les variations du nombre de chômeurs et celles du nombre de ménages recevant des prestations de sécurité du revenu est d'environ neuf mois.

Le caractère plus restrictif de la nouvelle loi de l'assurance-chômage réduira le délai de réponse et accroîtra le nombre de ménages touchés.

Ces conditions sont habituellement lentes à se résorber. Par exemple, les hauts taux de chômage de la dernière récession ont commencé à baisser plus d'un an après la fin de ce creux. En fait, si on se fie à l'expérience de 1982, les travailleurs québécois devront subir les effets de la politique monétaire actuelle jusqu'en 1993.

En fait, la politique anti-inflationniste de la Banque du Canada est et va être excessivement coûteuse pour le Québec. D'autant plus, que les imposants déficits laissent peu de place à des politiques fiscales de développement régional.

Ces politiques ne pourront pas jouer leurs rôles de stabilisateur des mouvements cycliques.



François Dupuis  
Économiste  
Économie du Québec



{

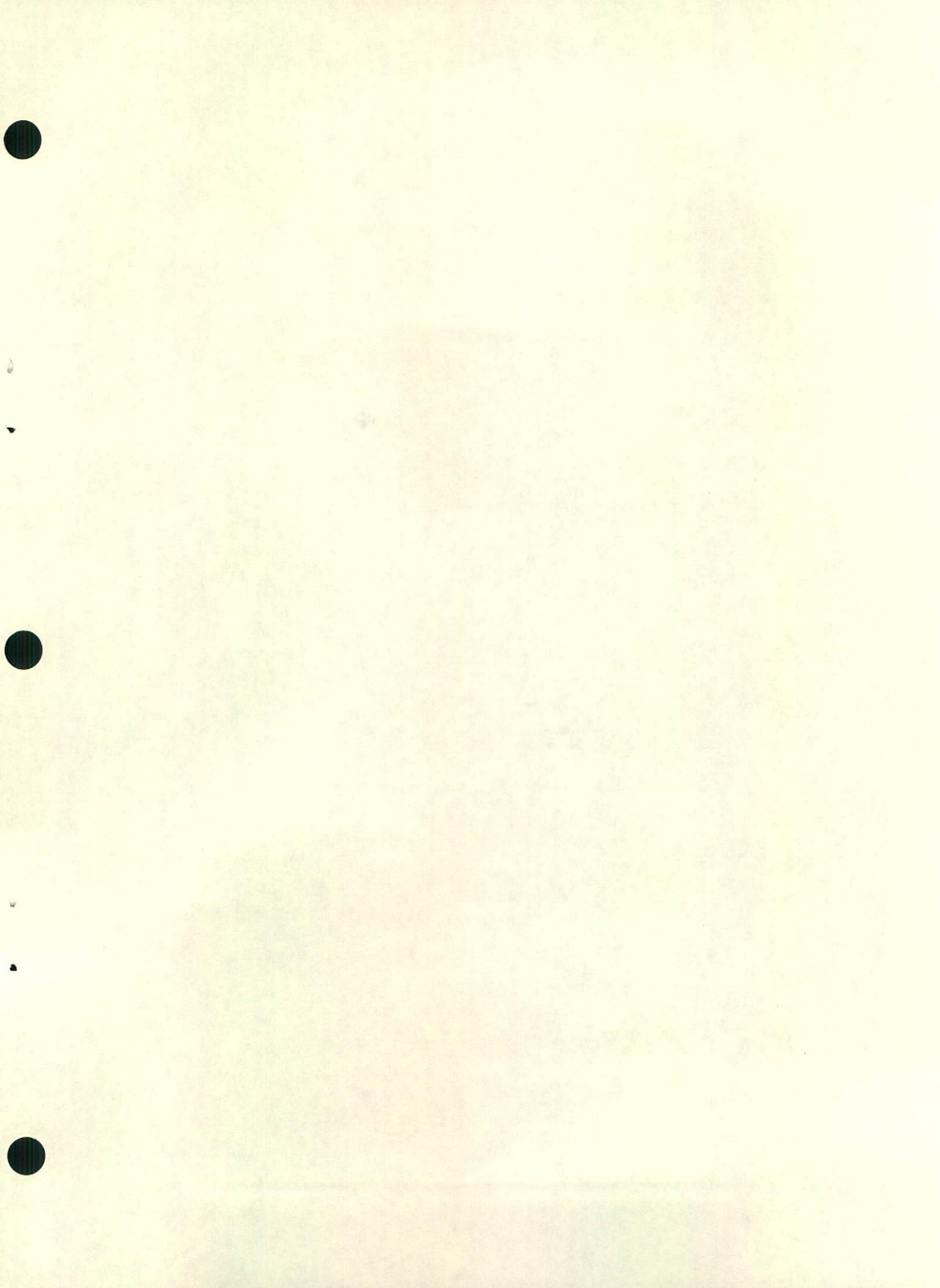
\*



5

a







{

,



,

,



